

Quelle autonomie
DEMAIN ?



2017



- SOMMAIRE -

Quelle autonomie DEMAIN?

p.8

- LES TENDANCES DÉMOGRAPHIQUES
ET ÉCONOMIQUES -

**Des centenaires comme
s'il en pleuvait**

p.20

- LE BAROMÈTRE OCIRP AUTONOMIE -
**Les Français décryptent
de mieux en mieux
les enjeux de l'autonomie**

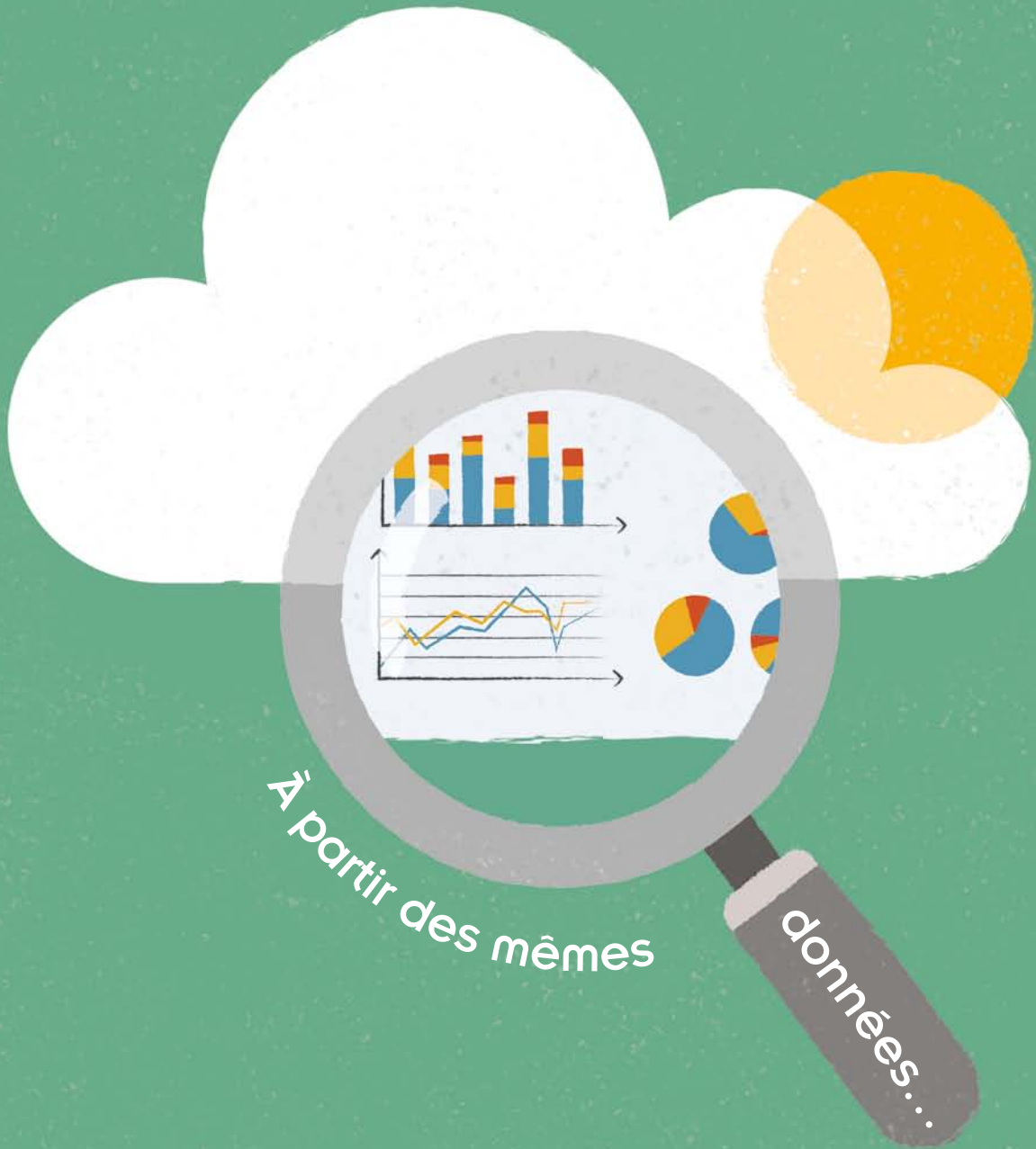
p.42

- POINTS DE VUE
DES DIRECTEURS GÉNÉRAUX -
**La vision des groupes
de protection sociale**

The graphic consists of several overlapping circles. A large purple circle is at the top left. Below it, a smaller purple circle overlaps its bottom edge. To the right of the large purple circle, a yellow circle overlaps its right edge. Below the yellow circle, another yellow circle overlaps its bottom edge. The text is centered within the purple circles.

L'autonomie
est un enjeu majeur
pour notre protection sociale
et plus largement pour notre société.

Pour mieux envisager et préparer l'avenir,
l'OCIRP a rassemblé les chiffres clés,
interrogé les Français grâce à son Baromètre annuel
et consulté les Directeurs généraux
des groupes de protection sociale.



À partir des mêmes

données...



... on peut

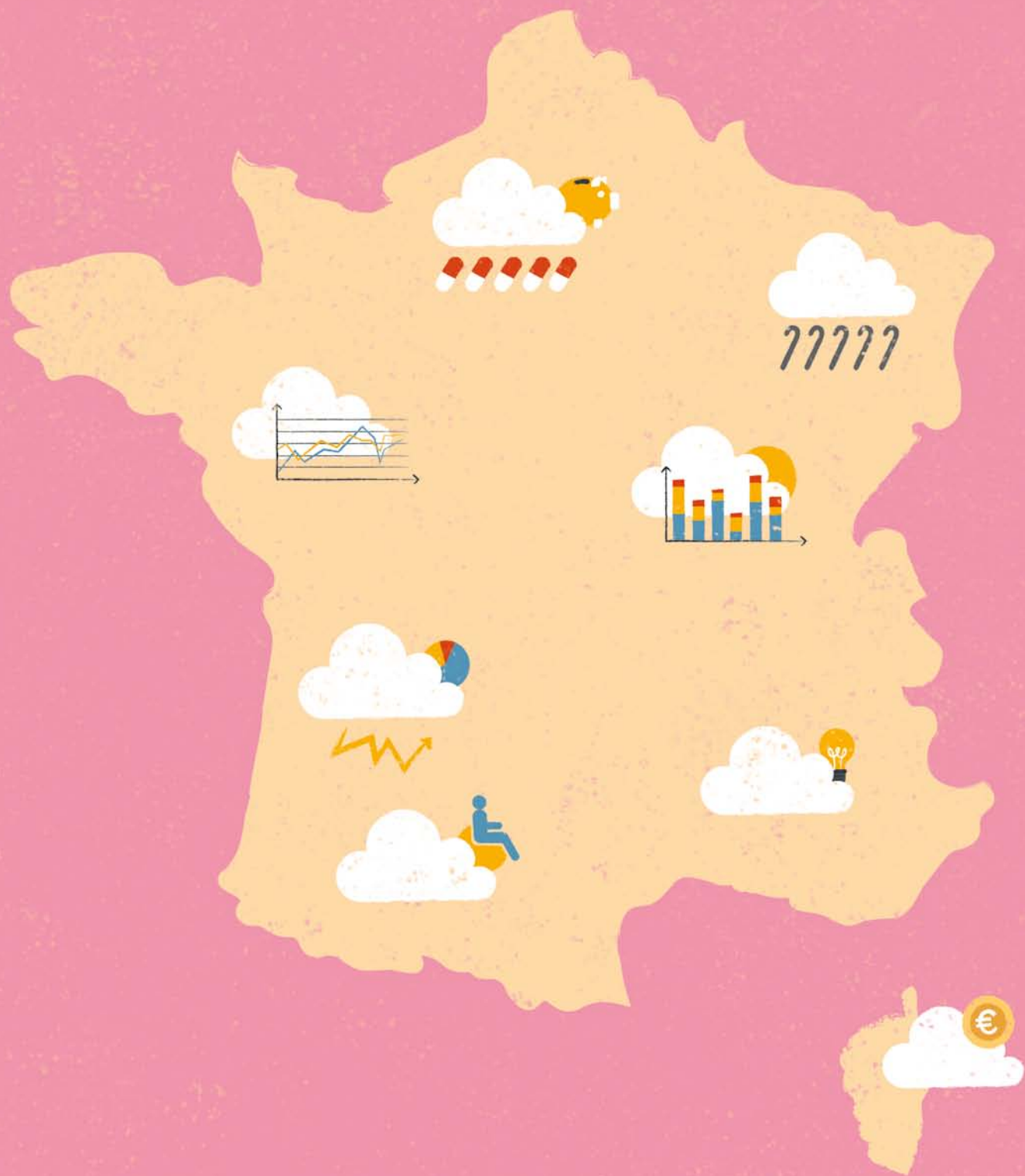
voir

l'avenir

en noir



ou voir
le soleil
derrière
les nuages.



- LES TENDANCES DÉMOGRAPHIQUES
ET ÉCONOMIQUES -

Des centaines
comme s'il en
PLEUVAIT

**L'avenir, non seulement on peut le prévoir,
comme le temps qu'il fera, mais on peut le construire.**

Agir pour l'autonomie, c'est d'abord regarder
la réalité en face, même lorsqu'elle nous inquiète.

Nous vivons de plus en plus longtemps :
c'est une bonne nouvelle ! Cependant, la perte d'autonomie
va concerner un plus grand nombre de personnes
et son coût va augmenter.

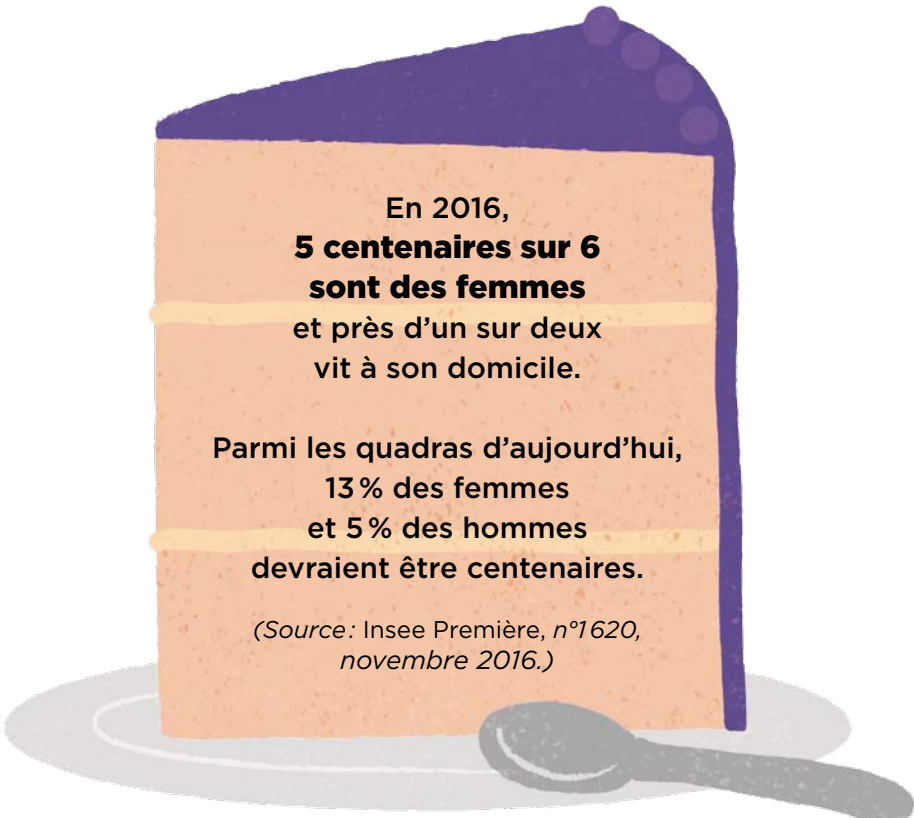
Nombre de centenaires en France



Demain, tous CENTENAIRE ?

En 45 ans, le nombre de centenaires en France a été multiplié par 20. D'ici 2070, la France devrait compter encore

**13 fois plus de centenaires
qu'aujourd'hui.**



En 2016,
**5 centenaires sur 6
sont des femmes**
et près d'un sur deux
vit à son domicile.

Parmi les quadras d'aujourd'hui,
13% des femmes
et 5% des hommes
devraient être centenaires.

*(Source: Insee Première, n°1620,
novembre 2016.)*

Population totale

(France, en millions d'habitants)

+10,7 millions

dont 10,4 millions
de 65 ans et plus



65,8

2013



76,5

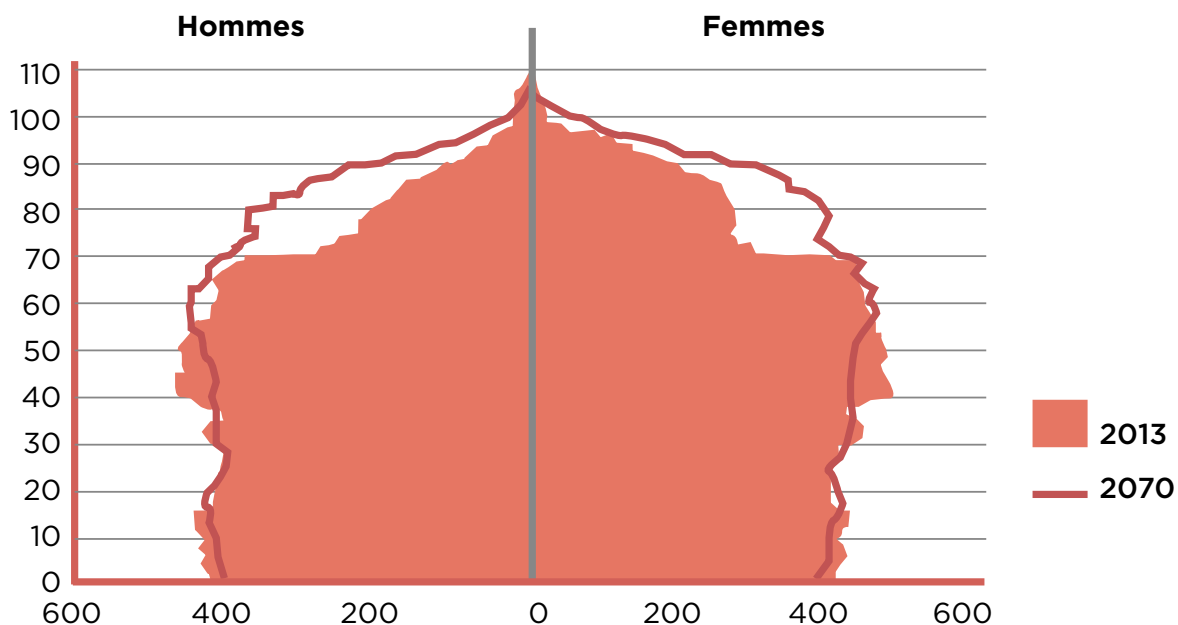
2070

2013-2070 : DEUX FOIS PLUS de personnes de + de 75 ans

**« La quasi-totalité de la hausse
de la population d'ici 2070 concernerait
les personnes de 65 ans et plus. »**

(Source: INSEE, projections de population 2013-2070.)

Pyramide des âges de la population française en 2013 et 2070 (en milliers d'habitants) *(Source: INSEE.)*



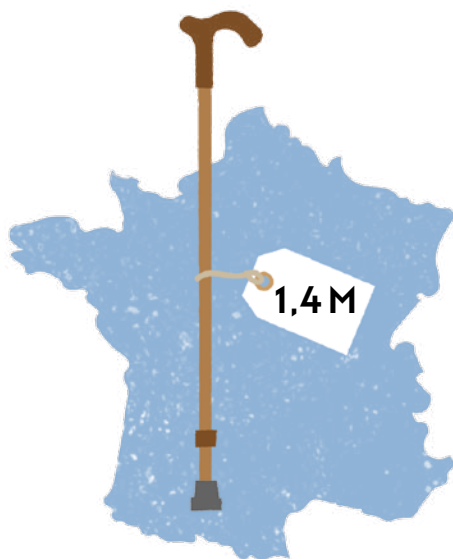
1,2 MILLION

de personnes âgées en perte
d'autonomie en France

**Un chiffre qui va plus que doubler d'ici 2060
pour atteindre jusqu'à 2,6 millions de personnes.**

*(Source: INED - Projection des populations âgées dépendantes -
Deux méthodes d'estimation, par Aude Lecroart (DREES), Olivier Froment,
Claire Marbot, Delphine Roy (INSEE) - Dossiers Solidarité et santé n° 43, octobre 2013.)*

Nombre des plus de 85 ans en France
(en millions d'habitants) *(Source: INSEE.)*



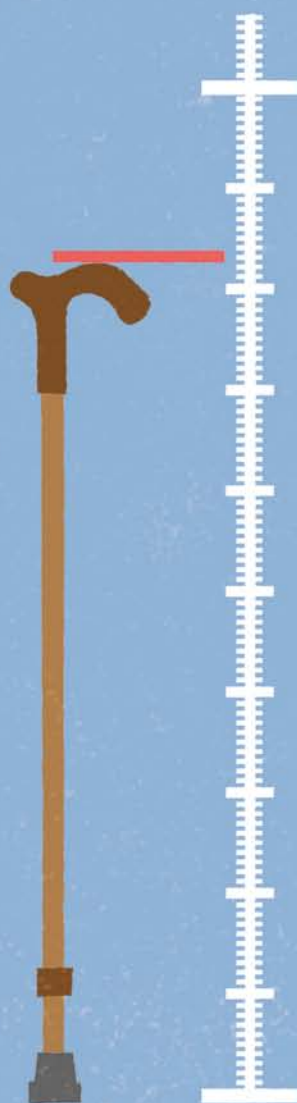
2014



2060

**«L'espérance de vie à la retraite
sans incapacité sévère devrait être stable
pour les générations nées entre 1960 et 1990.»**

*(Source : Alexandre Cazenave-Lacroutz et Fanny Godet.
INSEE – France, portrait social - édition 2016.)*



83 ans

Âge moyen de
la perte d'autonomie

(Source : INSEE.)

**Perte d'autonomie :
UN POIDS FINANCIER
de plus en plus lourd
pour les familles**

« La principale question est donc avant tout celle de la répartition de l'effort de financement entre part publique et part privée et des formes que l'on souhaite donner à la solidarité publique. (...) »

Les cas de dépendance lourde (GIR 1, 2 et 3) sont peu fréquents ou durables, mais avec des restes à charge élevés. Les gains de l'assurance sont alors très importants en termes de bien-être. »

(Source : Quelles politiques publiques pour la dépendance ? Conseil d'analyse économique, note n° 35, octobre 2016, par Antoine Bozio, Agnès Gramain et Cécile Martin, avec la contribution d'André Masson.)

AUJOURD'HUI

Les dépenses privées
représentent déjà
**17,7 à 21,7 milliards
d'euros en 2014,**
soit



DEMAIN

Les dépenses des familles
liées à la perte d'autonomie



**La question du reste à charge (RAC)
va se poser, à l'avenir, avec de plus en plus d'acuité,
en particulier en cas d'entrée en établissement.**

**« La situation est particulièrement difficile
pour les familles lorsque deux parents
sont en perte d'autonomie »**

(Entretien avec Michèle Delaunay, ancienne ministre, novembre 2016.)

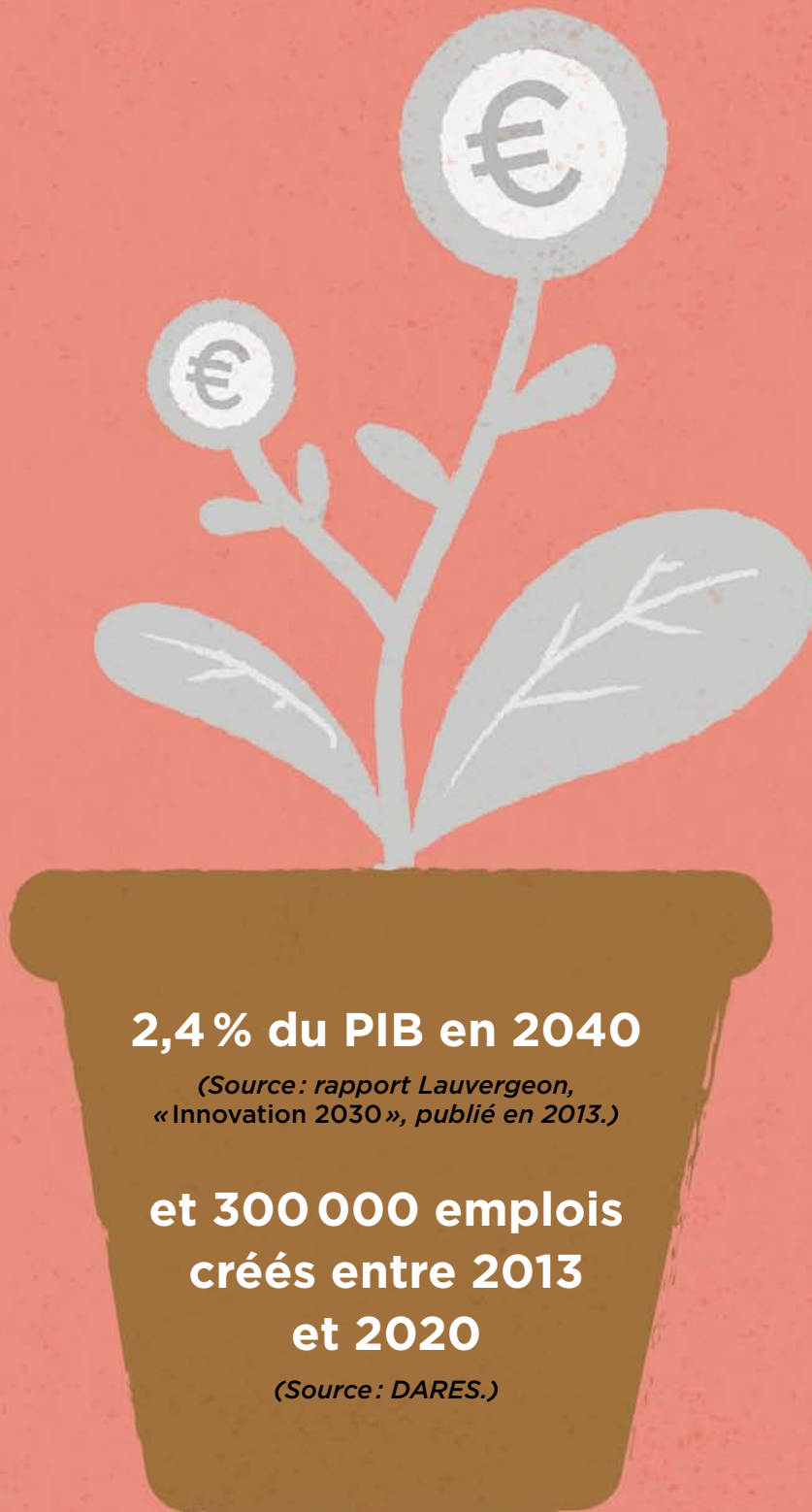


Le potentiel de la **SILVER ÉCONOMIE**

**La Silver Économie
recouvre l'ensemble des produits
et services destinés aux seniors.**

Le vieillissement de la population n'est pas seulement une donnée essentielle pour l'avenir, mais il ouvre des perspectives novatrices pour entreprendre aujourd'hui.

**Le marché de la Silver Économie en Europe
est estimé à 92 milliards d'euros
et devrait dépasser les 120 milliards en 2020.**



2,4 % du PIB en 2040

*(Source : rapport Lauvergeon,
« Innovation 2030 », publié en 2013.)*

**et 300 000 emplois
créés entre 2013
et 2020**

(Source : DARES.)



- LE BAROMÈTRE OCIRP AUTONOMIE -

Les Français DÉCRYPTENT de mieux en mieux les enjeux de l'autonomie

L'OCIRP interroge chaque année la société française sur la question de la perte d'autonomie des personnes âgées.

Le Baromètre OCIRP Autonomie est la seule étude qui mesure simultanément la perception des particuliers, des salariés, des délégués syndicaux et des directeurs des ressources humaines.

Ses résultats contribuent à nourrir le débat et à préparer l'avenir.

L'autonomie : UN ENJEU majeur pour demain

La perte d'autonomie est perçue comme un sujet important ou primordial par

+ de 77%

des personnes interrogées, une tendance stable par rapport à 2015.

Face à cet enjeu, le paradoxe des Français demeure : en 2016,

78,9%

estiment qu'il faut se prémunir financièrement contre ce risque mais la même proportion déclare ne pas être protégée.



2017-2022

UNE RÉFORME

attendue

Le/la président/e de la République élu/e en 2017 devra-t-il/elle mettre en place une réforme de la perte d'autonomie pour financer durablement ce risque ?

La mise en place d'un financement durable du risque de perte d'autonomie doit faire partie des réformes du prochain quinquennat pour **plus des 2/3 des personnes interrogées.**



Vers des logements mieux adaptés pour RESTER CHEZ SOI

Si vous aviez une personne adulte proche (parents/fratries/enfants) en situation de perte d'autonomie, comment pourrait-elle être aidée ?

76,2%

En favorisant
son maintien
à domicile

À NOTER

La loi relative à l'adaptation de la société au vieillissement du 28 décembre 2015 prévoit **l'adaptation de 80 000 logements privés et un accès facilité aux nouvelles technologies** (téléassistance, domotique).



Le maintien à domicile

est plébiscité: une constance mesurée
par le Baromètre OCIRP depuis 2007.

15,9%

En l'aidant
financièrement

7%

En favorisant
son placement
en établissement
spécialisé

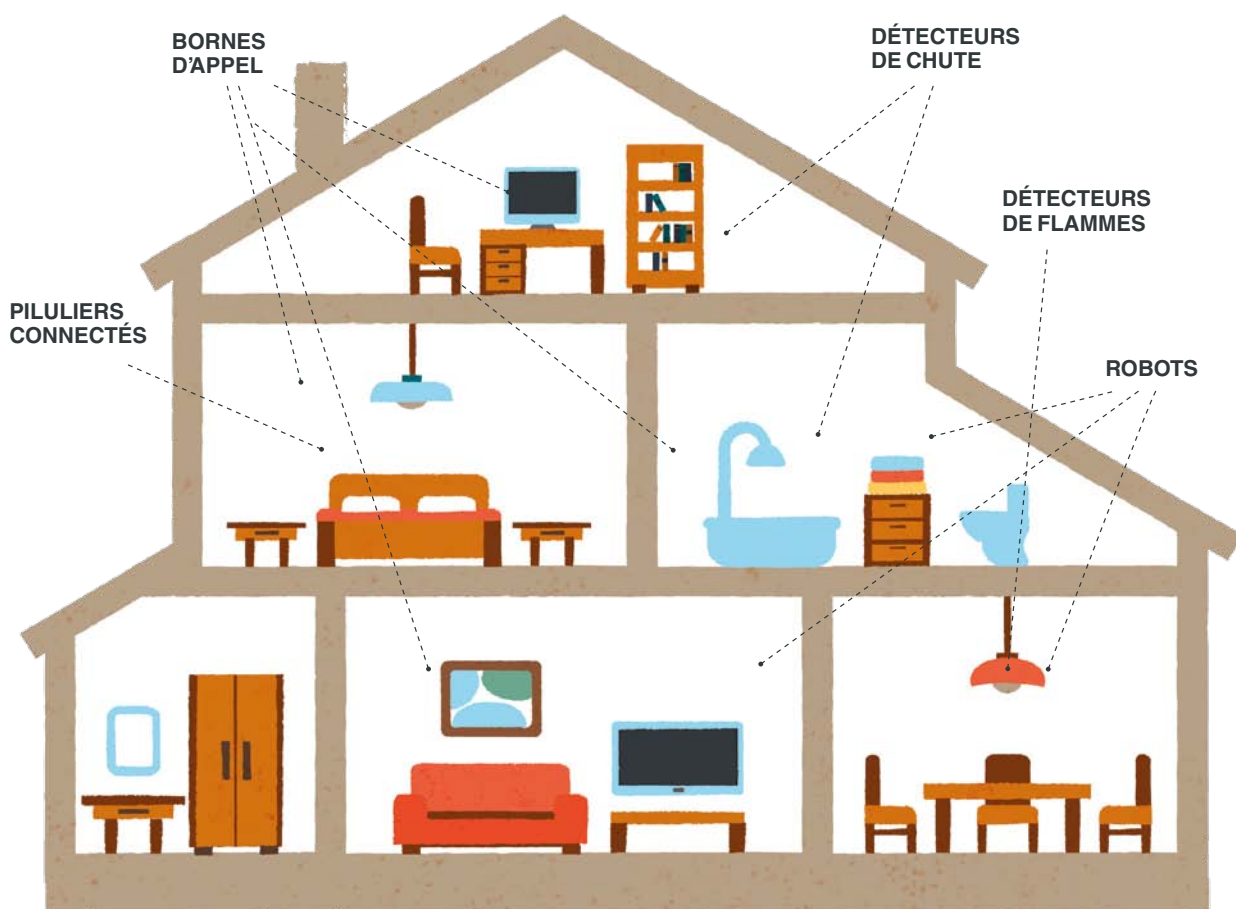
0,9%

Ne se
prononcent
pas



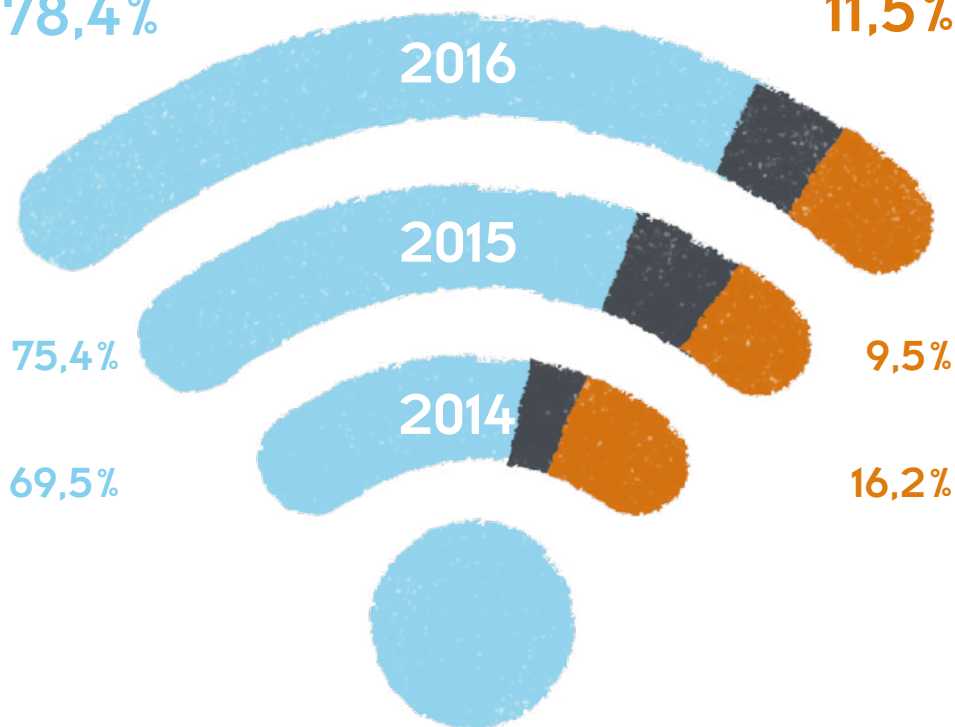
Les Français toujours plus TECHNOPHILES

Les objets connectés (bornes d'appel, détecteurs de chute, détecteurs de flammes ou de gaz reliés aux secours, piluliers connectés, robots, etc.) seront-ils demain des outils pertinents pour permettre le maintien à domicile des personnes âgées ?



OUI
78,4%

NON
11,5%



 Ne se prononcent pas

Les objets connectés sont de plus en plus perçus
comme une solution permettant le maintien
à domicile des personnes en perte d'autonomie.

Une tendance en progression constante
depuis 2014 (+ 8,9 points).

LA FAMILLE doit être soutenue

Pensez-vous qu'il est possible que les personnes en perte d'autonomie soient aidées au quotidien par leur famille ?

47,4%
OUI

49,7%
NON



2,9%

ne se prononcent pas

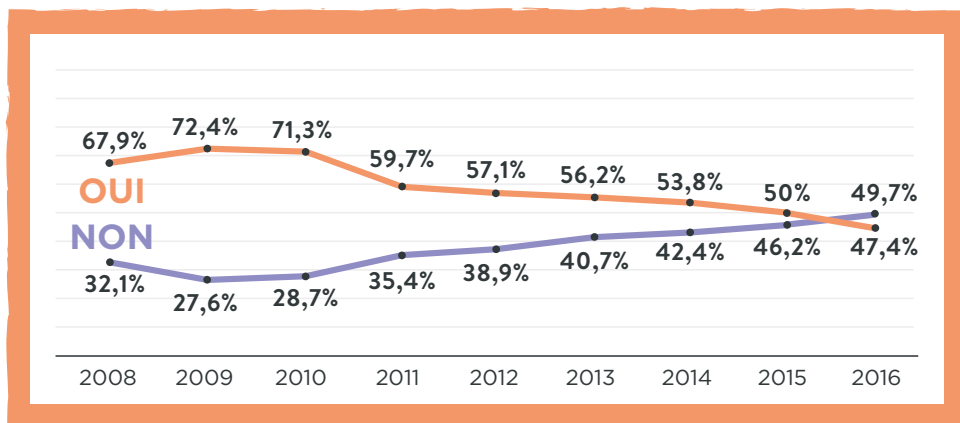
D'année en année, les Français ont de plus en plus conscience de la difficulté, pour la famille, d'aider les personnes en perte d'autonomie au quotidien (- 20,5 points entre 2008 et 2016).

Pour la première fois, en 2016, le « non » devient majoritaire.

Ces réponses sont à rapprocher du poids croissant (financier, psychologique et sanitaire) qui pèse sur les proches aidants.

La tendance du Baromètre OCIRP, révélée depuis quelques années, se confirme : la famille ne peut pas tout faire... seule.

Quand l'autonomie recule, la famille doit être soutenue.



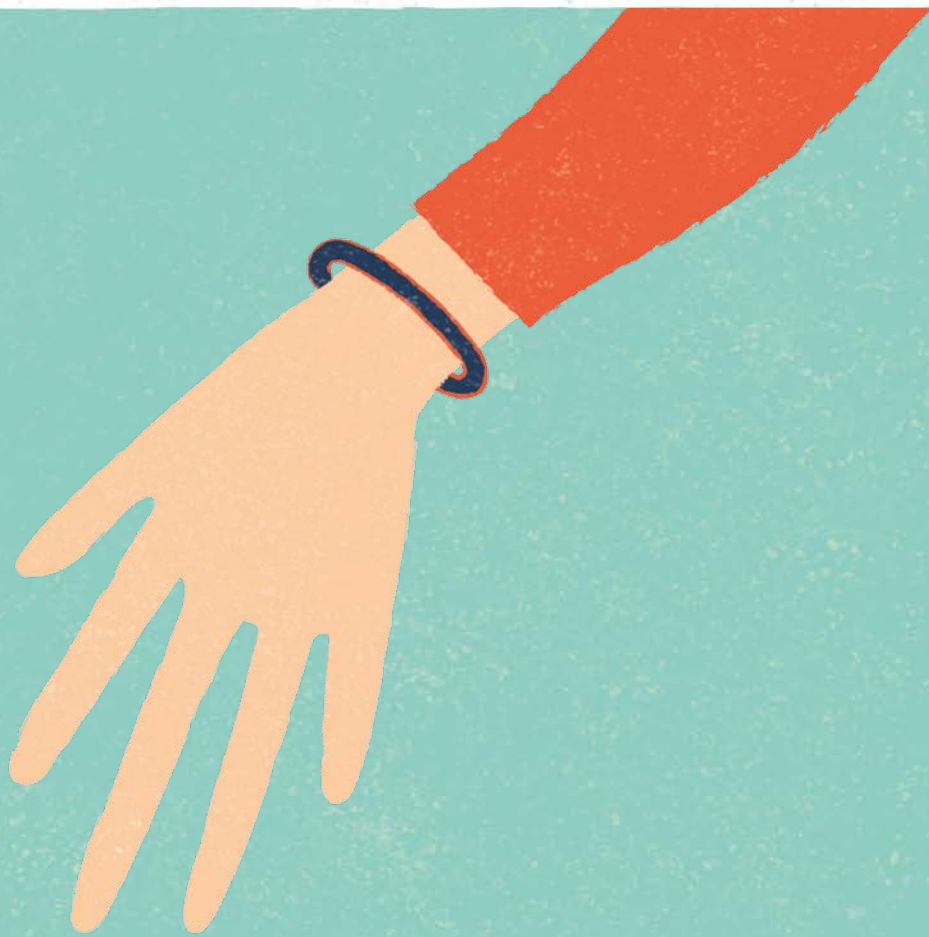
FOCUS

sur les aidants

Toutes les définitions, nationales, européennes, internationales, cherchent à cerner le rôle de l'aidant (soins, aide pour les actes de la vie quotidienne, démarches, activités domestiques, soutien psychologique...) et ont en commun le caractère non-professionnel de l'aide et sa régularité dans une situation de perte d'autonomie ou de handicap d'un proche.

Cependant, comme le souligne l'IRDES, dans son étude de 2012 *Les proches aidants demain: une ressource en voie de raréfaction en Europe*, la disponibilité de l'aide informelle est « remise en question par les évolutions en cours au sein de la famille et de la société: la diminution du nombre d'enfants par ménage, l'augmentation de la décohabitation intergénérationnelle et du nombre de familles recomposées, ainsi que la promotion du travail féminin ».

(Source: Michel Naiditch, Questions d'économie de la santé n° 176, IRDES, mai 2012.)



La loi ASV en France (2015) marque un grand pas pour les aidants : reconnaissance des proches aidants, droit au répit, dispositif d'urgence en cas d'hospitalisation de l'aidant, congé de proche aidant (non rémunéré)...

Qu'en pensent les Français ?

Êtes-vous favorable à un renforcement des droits des aidants ?

18,4%
NE SE PRONONCENT PAS

4,1%
PAS DU TOUT FAVORABLES

4,8%
PEU FAVORABLES

26,1%
ASSEZ FAVORABLES

46,6%
TRÈS FAVORABLES

SOIT
72,7%
DE FAVORABLES

Cette année, encore, les Français affirment leur volonté de voir les droits des aidants renforcés :

on note une nette progression par rapport à 2015 (+ 6,6 points), notamment des très favorables (+ 11,8 points).

RH et délégués syndicaux sont eux aussi de plus en plus favorables au renforcement du droit des aidants (respectivement 76,7% et 78% de favorables). On note une forte prise de conscience des directions d'entreprise et des représentants des salariés.

Comment ces droits peuvent-ils être renforcés ?



79%
RENFORCEMENT
DE L'AIDE
AU RÉPIT

88,1%
MAINTIEN DES
DROITS SOCIAUX
(droits à la retraite)

78,1%
POSSIBILITÉ
D'AMÉNAGEMENT
D'HORAIRES

Les aménagements d'horaires

sont perçus encore plus favorablement par les salariés et les particuliers (88% et 88,5% de favorables).

Un salarié aidant serait-il moins réticent à informer son employeur de sa situation s'il pouvait bénéficier d'avantages ?



Les employeurs doivent-ils donner les moyens à leurs salariés aidants de mieux concilier vie professionnelle, personnelle et d'aidant ?



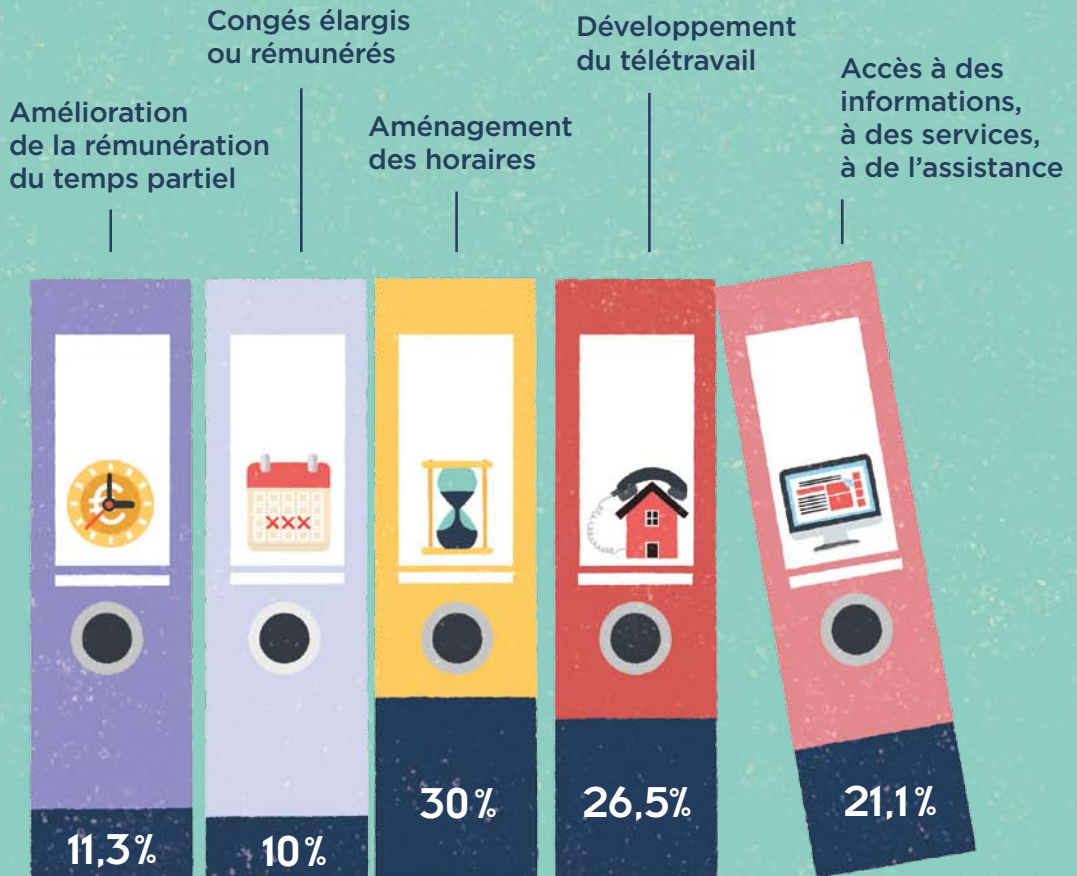
L'entreprise est concernée

La majorité des personnes interrogées pense qu'il est du ressort des employeurs, dans le cadre de leur politique RH ou de responsabilité sociale (RSE), de donner les moyens à leurs salariés aidants de mieux concilier vie professionnelle, vie personnelle et vie d'aidant.

Les délégués syndicaux et les salariés sont encore plus favorables à cette proposition (respectivement à 59,3% et 69%).

Si oui, comment l'entreprise doit-elle intervenir ?

(347 individus, ceux ayant répondu « oui » à la question précédente)







L'aménagement des horaires et le développement du télétravail

sont les deux solutions les plus attendues par les Français. En revanche, les propositions relatives à une augmentation de coût ne sont pas perçues comme prioritaires.

Des attentes conformes à celles des salariés et des RH.

Qu'en pensent les aidants ?

Comparaison aidants salariés (102 individus)/salariés
et particuliers non-aidants (738 individus)

	SALARIÉS AIDANTS FAVORABLES	NON-AIDANTS FAVORABLES
 Possibilité d'aménagement d'horaires	84,3%	88,8%
 Maintien des droits sociaux (droits à la retraite)	81,4%	83,5%
 Renforcement de l'aide au répit	80,4%	81,3%
 Création de congés rémunérés	55,9%	45,8%

Il existe une **réelle cohérence** entre aidants et non-aidants sur les priorités, **sauf pour les congés rémunérés**, qui sont perçus plus favorablement par les aidants salariés (+ 10,1%).

Perte d'autonomie : QUELLES SOLUTIONS DE FINANCEMENT ?



En 2016, comme en 2015, le recours aux prélèvements obligatoires pour financer le risque de perte d'autonomie est peu apprécié. **Une nouvelle journée de solidarité et l'assurance complémentaire** recueillent des opinions majoritairement favorables.

L'assurance COMPLÉMENTAIRE vue par les Français

65,1%

la préfèrent **collective**
(dans le cadre du contrat
de travail)

+ de 75%

seraient sensibles à sa **labellisation**
après concertation entre les professionnels
et les pouvoirs publics (contre 67,5% en 2015)

+ de 60%

la voient portée par les
branches professionnelles

66,8%

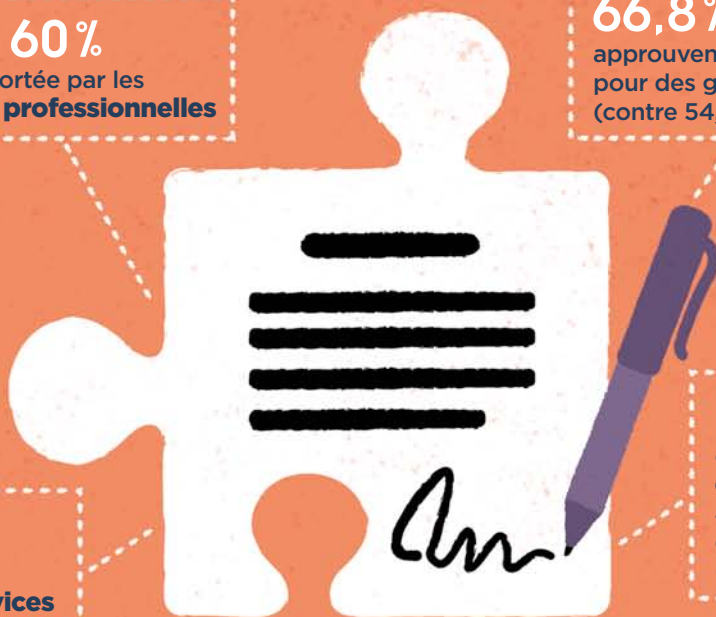
approuvent des **incitations fiscales**
pour des garanties labellisées
(contre 54,6% en 2015)

90%

la veulent
riche en services

82,5%

estiment qu'une **cotisation
de 1€ par jour** à partir de
40 ans pour se prémunir
est acceptable
(contre 76,7% en 2015)



« On pourrait concevoir soit une assurance publique comme une nouvelle branche de la Sécurité sociale, soit une assurance obligatoire et mutualisée sur la base d'un contrat défini par la puissance publique dont la gestion serait confiée à des assureurs privés en concurrence régulée. »

(Source : Quelles politiques publiques pour la dépendance ? Conseil d'analyse économique, note n° 35, octobre 2016, par Antoine Bozio, Agnès Gramain et Cécile Martin, avec la contribution d'André Masson.)

Le financement de la perte d'autonomie À DEUX NIVEAUX approuvé

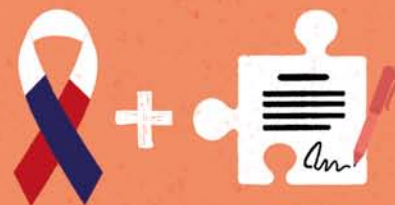
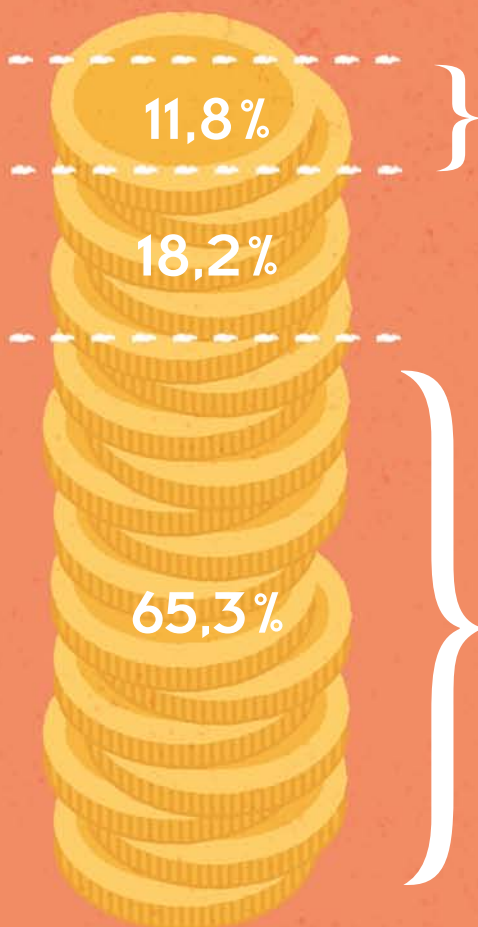
Individus, solidarité nationale, assurance.
Comment ce risque doit-il être financé à l'avenir ?



PAR CHAQUE
INDIVIDU
OU LA FAMILLE

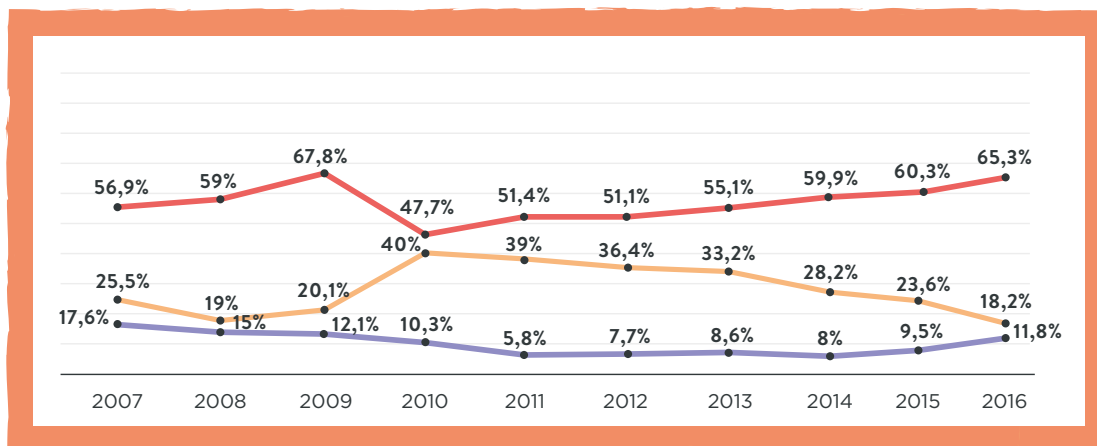


PAR LA SEULE
SOLIDARITÉ
NATIONALE
*(prise en charge
par l'État)*



Par la solidarité nationale
complétée par une
**INCITATION À
UNE ASSURANCE
COMPLÉMENTAIRE**

L'adhésion à ce financement alliant solidarité nationale et assurance complémentaire augmente régulièrement depuis 2010 (+ 17,6 points).



- Par la seule solidarité nationale (prise en charge par l'État)
- Par la solidarité nationale complétée par une incitation à une assurance complémentaire
- Par chaque individu ou la famille

Baromètre OCIRP Autonomie : méthodologie

Quatre populations sont interrogées selon la méthodologie suivante.

Salariés : étude sur cette cible depuis 2012. Questionnaire en ligne (questions ouvertes et fermées) ; échantillon de 300 personnes composé à parité de femmes et d'hommes, de cadres et non-cadres, répartis en proportions égales entre entreprises de - de 200, de 200 à 500 et de + de 500 salariés.

Terrain : du 29 août au 16 septembre 2016.

Délégués syndicaux : étude sur cette cible depuis 2010. Enquête administrée par téléphone (questions ouvertes et fermées) auprès d'un échantillon de 150 délégués syndicaux (CFDT, CFTC, CGC, CGT, FO : 20% de l'échantillon pour chaque syndicat de salariés), également répartis entre entreprises de - de 200, 200 à 500 et + de 500 salariés. **Terrain :** du 24 octobre au 4 novembre 2016.

Particuliers : étude sur cette cible depuis 2008. Questionnaire en ligne (questions ouvertes et fermées) auprès d'un échantillon de 1 008 personnes âgées de 40 à 65 ans : parité femmes/hommes et actifs/ inactifs ; proportions égales de ruraux, d'urbains et de semi-ruraux ; répartition égale entre quatre tranches d'âge : 40-45 ans, 46-50 ans, 51-60 ans et 61-65 ans. **Terrain :** du 19 septembre au 7 octobre 2016.

DRH : étude sur cette cible depuis 2007. Enquête administrée par téléphone (questions ouvertes et fermées) auprès d'un échantillon de 150 DRH (50 DRH en 2007), également répartis entre entreprises de - de 200, de 200 à 500 et de + de 500 salariés. **Terrain :** du 10 au 21 octobre 2016.

Sauf mention contraire, les résultats sont les moyennes non pondérées des réponses des quatre populations.

Enquêtes réalisées par Movoo.



**- POINTS DE VUE
DES DIRECTEURS GÉNÉRAUX -**

LA VISION

des groupes
de protection sociale

Priorités, innovations, anticipation :
les directeurs généraux d'AG2R LA MONDIALE, d'HUMANIS,
de KLESIA, de MALAKOFF MÉDÉRIC, de l'OCIRP
et le délégué général du CTIP
(Centre technique des institutions de prévoyance)
nous font part de leur vision des enjeux de l'autonomie.

- POINTS DE VUE
DES DIRECTEURS GÉNÉRAUX -

LES MOTS de l'autonomie





enjeu
numérique
économique

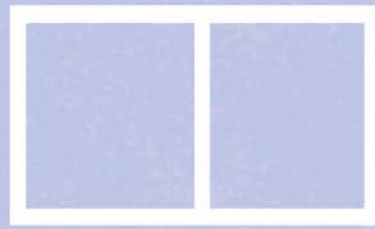
union démographique

recherche **personnes**
médicale

aidants dépendantes

institutions de prévoyance **assistance** entreprise

**acteurs
publics
et privés**



assurance
défi **bien
vieillir**

**travailleurs
handicapés**

retraités
IP pionnières

à domicile

se préparer

groupes de protection sociale

solidarité nationale

esprit
start-up

XXI^e siècle

solutions globales
innovantes

fragiles

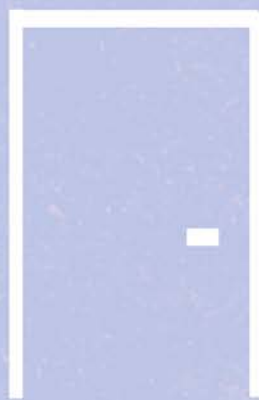
questions

prévention

prioritaires

nouveaux modèles

défi nouvelle
frontière
sociétal



innovation

emploi aidants familiaux

COMMENT AGIR

pour l'autonomie demain ?

L'UNION DES GROUPES DE PROTECTION SOCIALE EN COMPLÉMENT DE LA SOLIDARITÉ NATIONALE

« Pour mieux prendre en compte la perte d'autonomie, il n'existe pas de solution unique. L'OCIRP croit en **l'union des groupes de protection sociale et à la solidarité nationale** pour faire face à cet enjeu de société. Le rôle de l'OCIRP est d'unir les institutions de prévoyance, qui démontrent leur **capacité d'innovation en assurance, assistance et prévention**. Nous devons continuer à **relever le défi** de proposer des solutions pour les personnes en perte d'autonomie et leurs aidants familiaux. »

Francis BLOCH,
Directeur général de l'OCIRP



LES INSTITUTIONS DE PRÉVOYANCE PIONNIÈRES

« *Pionnières* des prestations dépendance, les institutions de prévoyance ont travaillé et continuent de travailler afin de **protéger les personnes les plus fragiles** dans le cadre d'**enjeux démographiques, économiques et numériques** déterminants pour l'avenir. »

Jean-Paul LACAM,
Délégué général du CTIP



UNE NOUVELLE FRONTIÈRE

« Acteur engagé de longue date au service des personnes dépendantes, HUMANIS pense que l'autonomie est une nouvelle frontière à aborder dans **un esprit start-up en réunissant tous les acteurs publics et privés** pour construire des solutions globales innovantes d'accompagnement des aidants et des personnes dépendantes. »

Jean-Pierre MENANTEAU,
Directeur général d'HUMANIS



COMMENT AGIR

pour l'autonomie demain ?

LE RISQUE VIEILLESSE DU XXI^E SIÈCLE

« La perte d'autonomie des personnes âgées est **le risque vieillesse du XXI^e siècle**. De même qu'il faut cotiser et préparer sa retraite lorsque l'on est encore actif, il faut cotiser et **se préparer à faire face** à une potentielle situation de dépendance dès que l'on est retraité. »

André RENAUDIN,
Directeur général d'AG2R LA MONDIALE



PRÉVENTION SANTÉ ET ACCOMPAGNEMENT DES AIDANTS EN ENTREPRISE

« La perte d'autonomie est un **défi sociétal** qui suppose de définir de nouveaux modèles pour répondre au souhait du plus grand nombre : **bien vieillir à domicile en conservant autonomie, confort et sécurité.** MALAKOFF MÉDÉRIC y travaille au quotidien en développant des actions de prévention santé et des **dispositifs d'accompagnement des aidants familiaux**, notamment en entreprise. Notre Groupe s'inscrit également dans une démarche d'innovation pour favoriser l'émergence de **nouveaux modèles de prise en charge.** »

Thomas SAUNIER,
Directeur général de
MALAKOFF MÉDÉRIC



DES QUESTIONS PRIORITAIRES

« Dans un contexte de progression des maladies chroniques, le handicap et la perte d'autonomie sont devenus des **questions prioritaires** pour nos concitoyens. Pour cette raison, notamment, les groupes de protection sociale et KLESIA en particulier s'engagent dans des **actions de maintien et de retour à l'emploi de travailleurs handicapés** ainsi que de soutien aux aidants familiaux et à la **recherche médicale.** »

Christian SCHMIDT DE LA BRÉLIE,
Directeur général de KLESIA



L'OCIRP

en quelques mots

Organisateur du Débat Autonomie, l'OCIRP (Organisme commun des institutions de rente et de prévoyance), assureur à vocation sociale, paritaire et à but non-lucratif, protège la famille face aux risques de la vie (veuvage, orphelinage, handicap et perte d'autonomie).

L'OCIRP, c'est près de 6 millions de garanties dans 1,3 million d'entreprises adhérentes relevant de 120 branches professionnelles.

Dans le cadre de la garantie OCIRP DÉPENDANCE, en cas de perte d'autonomie, le salarié aidé et/ou l'aidant bénéficient d'une rente et d'un accompagnement social spécifique. L'aide aux aidants est assurée par un service d'information générale, des actions de prévention de l'épuisement, un soutien psychologique, un soutien au quotidien, un soutien à la conciliation vie professionnelle/vie privée. En cas de dépendance, des services adaptés sont proposés : assistance, télésurveillance, santé et bien-être, adaptation du domicile, soutien à la vie quotidienne.

Le livret *OCIRP Aidants, Dépendance, Autonomie : démarches et droits* apporte des réponses concrètes aux besoins des familles.

L'OCIRP s'engage aussi à travers :

- **son association Dialogue & Solidarité**, fondée en 2004, qui offre un accompagnement spécifique aux veuves et veufs, dans la continuité de la garantie veuvage de l'OCIRP ;
- **sa Fondation d'entreprise OCIRP Au cœur de la famille**, créée en 2009, qui se préoccupe plus particulièrement d'une population méconnue aujourd'hui en France, les orphelins ;
- **son Prix Acteurs Économiques & Handicap**, qui valorise depuis 2008 les actions innovantes en faveur des personnes en situation de handicap pour faciliter leur insertion dans la société.

LE 9^e DÉBAT AUTONOMIE EST ORGANISÉ PAR



AVEC



PARTENAIRES MÉDIAS



Le Monde



Notre temps.com

LE BAROMÈTRE OCIRP AUTONOMIE

est réalisé en partenariat
avec FRANCE INFO, LE MONDE
et LCP ASSEMBLÉE NATIONALE

avec

MOUV00.
Le fond & La forme

AVEC LE CONCOURS DE 

REMERCIEMENTS

à RADIO FRANCE et à ses équipes pour accueillir le Débat Autonomie au Studio 104 de la Maison de la radio

à Jean-Paul Lacam, Délégué général du CTIP,
Jean-Pierre Menanteau, Directeur général d'HUMANIS,
André Renaudin, Directeur général d'AG2R LA MONDIALE,
Thomas Saunier, Directeur général de MALAKOFF MÉDÉRIC,
Christian Schmidt de La Brélie, Directeur général de KLESIA,

à nos intervenants et animateurs,

aux équipes de l'OCIRP,

à LA SUITE & CO, agence de communication,

à CENTRALE VOYAGES, ingénierie événementielle,

à Élise Allard et Claire Fauvaud, interprètes en langue des signes,

et à tous nos partenaires pour leur contribution au 9^e Débat OCIRP Autonomie.

Ce livre est édité par



Édition originale limitée offerte à l'occasion du 9^e Débat Autonomie
du 24 janvier 2017, organisé par l'OCIRP, en partenariat avec



Conception/création : **LA SUITE & CO**

L'OCIRP est certifié ISO 9001 : 2015.

Union d'institutions de prévoyance à gestion partitaire, régie par le code de la Sécurité sociale
17 rue de Marignan – CS 50 003 – 75008 Paris – ocirp.fr